

Sensibilisation à la sécurité

La sécurité est l'affaire de chacun d'entre nous. Le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international protège son personnel, ses renseignements et ses biens matériels en évaluant la menace et le risque, et applique les mesures de sécurité appropriées.

Bureau des passeports



Bureau des
passeports

Passport
Office

Le premier pas de votre voyage

Que l'on prenne le train en Europe, le bateau pour naviguer sur l'océan Indien ou l'avion pour se rendre à New York en voyage d'affaires, tout voyage à l'étranger exige un premier pas.

Chaque fois que vous voyagez hors du Canada, vous devriez emporter un passeport valide. Votre passeport est la seule preuve de votre identité et de votre nationalité qui soit acceptée dans tous les pays. À la différence d'un certificat de naissance ou d'un permis de conduire, un passeport peut être remplacé s'il est perdu ou volé en voyage.

Renseignements : 1 800 567-6868

Site Web : www.dfait-maeci.gc.ca/passport/pass.htm

Programme d'information antidrogue

Le Programme d'information antidrogue relève de la Direction des programmes de communications et de sensibilisation du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international. Le but de ce programme est de renseigner les Canadiens et les Canadiennes sur divers aspects des voyages à l'étranger et de la drogue.

Renseignements : (613) 943-0052

Site Web : www.dfait-maeci.gc.ca/antidrogue